

Commune de Sainte-Reine Département de Savoie	DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL
Nombre de Conseillers	L'an deux mille vingt-trois le 31 mars
En exercice : 11	Le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Reine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur FERRARI Philippe, Maire.
Présents : 9	Date de convocation du Conseil Municipal : le 23 mars 2023
Votants : 10	Présents : Mesdames, Messieurs,
Votes pour : 10	FERRARI Philippe, VIBERT Annie, PRAVERT Mikaël, RIVOLLET Yves, PERRIER Mathieu, PERIER Marine, SAMSON Aurélie, LEXTRAIT Emmanuel, MATKOVIC-PELLERIN Jessica,
Votes contre : 0	
Abstention : 0	
Préfecture	Absents excusés : GACHET Stéphanie, MICHEL Véronique donne pouvoir à Perier Marine Secrétaire de séance : VIBERT Annie

Objet : Approbation du budget annexe du Lotissement sur les Frênes 2023

Monsieur le Maire présente le budget annexe Lotissement sur les Frênes 2023 au Conseil Municipal qui se présente comme suit :

Pour la section de fonctionnement

- Dépenses : 240 058.49 €
- Recettes : 243 778.49 €

Pour la section d'investissement

- Dépenses : 252 708.49 €
- Recettes : 267 794.27 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

VOTE le budget annexe Lotissement sur les Frênes 2023

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Sainte-Reine le 31 mars 2023

Le Maire
Philippe FERRARI

